

SYNDICAT DE L'ORGE

APPROBATION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE LINAS

Par délibération en date du 8 novembre 2018, le Bureau syndical a approuvé les plans de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Linas.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition de toute personne désirant en prendre connaissance pendant un an, à la mairie de Linas et au siège du Syndicat de l'Orge, ainsi que sur les sites internet de la mairie (www.linas.fr) et du Syndicat de l'Orge (www.syndicatdelorge.fr).

Les zonages d'assainissement approuvés sont à la disposition du public à la Mairie de Linas et au Syndicat de l'Orge, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.